



Syndicat Interco Cfdt Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 28 septembre 2021,

Eric FIEVEZ

Secrétaire Général

CFDT PÉNITENTIAIRE

A

Monsieur Laurent RIDEL

Directeur Administration Pénitentiaire

Objet : Problématique du port des gilets par « lames » et par « balles » des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire.

Monsieur Le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre part une attention particulière aux difficultés liées au port des gilets « pare-lames » et « par balles » par les personnels de surveillance.

En effet, lors du dernier comité de suivi de l'égalité professionnelle, du 6 juillet dernier, la Cfdt ainsi avait soulevé la problématique des gilets " Pare-Lames et Pare-balles " pour le personnel féminin dans l'administration Pénitentiaire.

Il s'avère que lors de nos tournées au cours de la période estivale, un nombre conséquent d'agents nous ont fait part de leurs difficultés et du désagrément à porter ces gilets par forte chaleur, avec les polos dédiés aux personnels de surveillance.

Il serait opportun, lors de la prochaine commission " habillement " d'évoquer ce sujet, et comme certain(e)s nous l'ont précisé, éventuellement de pouvoir doter les personnels de polos attribués aux moniteurs de sport ou surveillants des quartiers " Mineurs ", ou d'envisager la fabrication d'un polo, avec une résistance « évaporative » thermique faible.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette problématique sensible, Recevez Monsieur Le Directeur, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

E.FIEVEZ